



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accueil des ressortissants français de Wuhan

Question au Gouvernement n° 2667

Texte de la question

ACCUEIL DES RESSORTISSANTS FRANÇAIS DE WUHAN

M. le président. La parole est à Mme Anne-Laurence Petel.

Mme Anne-Laurence Petel. Monsieur le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé, alors que l'épidémie de coronavirus touche près de 20 500 personnes dans le monde, 301 Français et étrangers ont été pris en charge dans les Bouches-du-Rhône, à Carry-le-Rouet et Aix-en-Provence, depuis vendredi dernier.

Dimanche, vous vous trouviez sur la base militaire d'Istres pour accueillir 64 de nos compatriotes, mais aussi 190 ressortissants de diverses nationalités, en provenance de la ville chinoise de Wuhan. C'est à Aix-en-Provence, dans les locaux de l'ENSOSP, l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, que 76 de ces passagers vont entamer une période de confinement de quatorze jours.

Cette école accueillait la semaine dernière encore près de 500 élèves stagiaires. C'est donc dans l'urgence, mais avec le plus grand professionnalisme, que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer l'accueil et la prise en charge sanitaire et logistique des personnes rapatriées, mais aussi l'information des populations. J'ai visité les lieux dimanche, en votre compagnie. Au nom de la représentation nationale, je voudrais féliciter et remercier la direction de l'école ainsi que les services de l'État, qui, sous l'autorité du préfet de région, ont pris en main ces opérations et organisé les deux sites de quarantaine des Bouches-du-Rhône.

La présence médicale est assurée par la réserve sanitaire et la sécurité civile ; la sécurité du site de confinement, par la police nationale et une compagnie de CRS. Encore une fois, la réactivité, le professionnalisme de ces services sont de nature à démontrer aux riverains, s'il en était besoin, que la situation est sous contrôle et qu'aucun risque sanitaire n'est à craindre.

Nous pouvons être fiers d'accueillir dans les meilleures conditions, comme c'est notre devoir, nos compatriotes et les ressortissants étrangers concernés.

Monsieur le secrétaire d'État, afin de répondre aux questions légitimes des Français, en particulier des riverains des sites de quarantaine, pourriez-vous nous dire combien de Français doivent encore être rapatriés ? Seront-ils accueillis dans les lieux déjà réquisitionnés ou devrons-nous en ouvrir d'autres ? Enfin, quelles informations sanitaires plus récentes êtes-vous en mesure de nous donner ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

M. Adrien Taquet, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé*. Le vendredi 31 janvier et le dimanche 2 février, deux avions ont rapatrié depuis Wuhan les Français qui le souhaitent. La ministre Agnès Buzyn était présente sur le tarmac pour accueillir les 180 passagers français du premier vol. Je me trouvais moi-même – en votre compagnie, madame la députée, vous l'avez rappelé – à l'arrivée du second, qui transportait 64 Français, 135 ressortissants de l'Union européenne et 55 ressortissants de pays tiers, soit trente nationalités au total.

Les Français de retour de Wuhan ont tous été pris en charge dès leur arrivée par une équipe médicale. Une vingtaine d'entre eux présentaient, lors de l'embarquement, quelques symptômes non directement liés au coronavirus. Dès leur arrivée sur le tarmac d'Istres, des tests ont été pratiqués pour s'assurer de l'évolution de leur situation ; ces tests étant tous négatifs, les personnes concernées ont pu, dès dimanche soir, rejoindre les différents centres et entamer les quatorze jours de confinement qui correspondent à la phase d'incubation du virus. Durant ces quatorze jours, ils seront suivis et accompagnés. Vous l'avez dit, nous avons pu visiter ensemble l'accueil du site d'Aix-en-Provence.

Concernant les arrivées par voie aérienne, je souhaite rappeler qu'un accueil spécifique des voyageurs en provenance de Chine continentale, de Hong Kong et de Macao a été mis en place aux aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et de Saint-Denis de La Réunion.

Votre question me donne l'occasion de féliciter et de remercier l'ensemble de nos professionnels de santé, de la sécurité civile et de nos forces armées, gendarmerie et police. Nous pouvons être fiers d'eux ; peu de pays dans le monde seraient capables, comme l'a été la France, d'organiser en si peu de temps la prise en charge et l'accompagnement de nos ressortissants. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Olivier Becht applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laurence Petel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2667

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (M. Taquet)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (M. Taquet)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2020](#)